

Ministère de la Communauté française

Administration générale de  
l'Enseignement et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Direction générale de l'Enseignement  
non obligatoire et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Service de l'enseignement  
de promotion sociale.

1010 Bruxelles , le 17 Nov 98  
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0  
02 / 210.58.52

Monsieur Jacques Lefere  
Administrateur délégué  
CPEONS

Rue des Halles, 13  
1000 Bruxelles

Ref.: VS / Dossier pédagogique 2545

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

----- Unité de formation : PRATIQUE ELEMENTAIRE DU SANITAIRE (CONVENTION)  
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE  
TRANSITION  
Code Référence : 351007U11X1  
Domaine : 302 Construction-SE:construction,équipement du bâtiment

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier  
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,



G. Schmit

-----  
Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de  
Mme Steels (02/210.58.42) ou Mr Dejardin (02/210.58.42)

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) J. Lefevre Date et signature : (2) 09.10.98  
*adm. instructeur de l'epvo*

2. Intitulé de l'unité de formation : (2) **PRATIQUE ELEMENTAIRE DU SANITAIRE (CONVENTION)**

CODE DE L'U.F. (3) <b>351007011X1</b>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) <b>302</b>
---------------------------------------	---------------------------------------------

3. Finalités de l'unité de formation : Repris en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Repris en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire :  (1) transition  (1) qualification
- degré :  (1) inférieur  (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court  (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :  
 Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel :  (1) oui  (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement Repris en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)

8. Programme du (des) cours Repris en annexe n° 4 de 1 page(s) (2)

9. Capacités terminales Repris en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile  
 (2) A compléter  
 (3) Réserve à l'administration  
 (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

CODE DE L'U.F. (3)	351007011X1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	302
--------------------	-------------	----------------------------------	-----

## 11. Horaire de l'unité de formation :

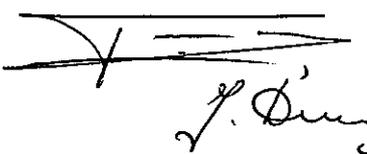
Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du (des) cours (2) (5)	Code U (2) (6)	Nombre de périodes (2)
TRAVAUX PRATIQUES ET METHODES DE TRAVAIL	PP	L	64
2. Part d'autonomie	XXXXXXXXXX	P	16
		Total des périodes	80

## 12. Réserve au Service d'Inspection :

a) Observations(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relatives au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

Néant le 25.10.98



b) Décision de l'Inspecteur coordinateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

 J. DURY  
INSP. COORD.

Date : ..... 06 NOV. 1998

Signature :

- (2) A compléter  
 (3) Réserve à l'administration  
 (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection  
 (5) soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM  
 (6) soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

D 8 BIS/UF : au 0 1.03.98

## UNITE DE FORMATION : PRATIQUE ELEMENTAIRE DU SANITAIRE

### FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

#### FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7, § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra :

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### FINALITES PARTICULIERES

A l'issue de cette U.F., l'étudiant possédera et exploitera les capacités, attitudes et aptitudes indispensables à la réalisation des travaux élémentaires en Sanitaire conformes aux règles de l'art en vue de son insertion professionnelle tels que :

- La mise en œuvre des tuyaux acier et PVC
- Les dépannages simples des robinets à soupape, des chasses de WC, des tuyauteries en plomb et des conduites d'évacuation
- Le remplacement des raccords flexibles
- La réalisation de différents modes de fixation pour les supports de tuyauterie et les appareils sanitaires

En outre, la formation contribuera à développer le sens de l'organisation, de l'autonomie, de la créativité et du respect des normes de sécurité et d'hygiène.

## UNITE DE FORMATION : PRATIQUE ELEMENTAIRE DU SANITAIRE

CAPACITES PREALABLES REQUISES1. Capacités1.1. EN FRANCAIS

L'élève doit être capable de :

- Lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :
  - ⇒ lire couramment, avec une prononciation correcte et en respectant les pauses de sens correspondant à la ponctuation;
  - ⇒ répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites .
- S'exprimer oralement et par écrit :
  - Produire des énoncés variés (informatifs, narratifs) au message simple mais clair
  - ⇒ A l'oral, le débit sera fluide, la prononciation correcte.
  - ⇒ L'écrit respectera les règles fondamentales d'orthographe, la ponctuation ( . : ? ), les majuscules; l'écriture sera lisible.

1.2. EN MATHEMATIQUE

L'élève doit être capable de :

- Maîtriser le système de numération en base 10;
- Opérer sur les nombres naturels entiers et décimaux (addition, soustraction, multiplication et division)
- Calculer les produits de deux nombres naturels inférieurs à 10;
- Reconnaître et différencier les solides et les figures planes simples;
- Reconnaître et différencier les mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité;
- Déterminer la distance entre deux points, entre deux droites;
- A partir de dimensions imposées tracer, aux instruments, des figures géométriques.

2. Titre pouvant en tenir lieu

Le certificat d'études de base.

UNITE DE FORMATION : PRATIQUE ELEMENTAIRE DU SANITAIRE

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE  
REGROUPEMENT

Recommandations particulières : Respect des normes de sécurité et d'hygiène dans les ateliers.

## UNITE DE FORMATION : PRATIQUE ELEMENTAIRE DU SANITAIRE

### TRAVAUX PRATIQUES ET METHODES DE TRAVAIL

#### ETRE CAPABLE DE

##### Identifier :

- les produits usuels utilisés en sanitaire : appareils en porcelaine vitrifiée, en PVC, en acier zingué, en caoutchouc; joints, rondelles, écrous, tube d'amenée d'eau, soupapes, évier, vis, chevilles, raccords ...
- les différents modes de fixation pour les supports de tuyauterie et les appareils sanitaires

##### Caractériser l'outillage et le matériel utilisés en relation avec les travaux réalisés :

- avec des tubes acier
- avec des tubes PVC

##### Enoncer et décrire les propriétés et les particularités des matières synthétiques couramment utilisées en sanitaire

##### Acquérir les notions élémentaires concernant :

- la production d'eau chaude
- les manipulations des tuyaux en cuivre

##### Lire le schéma de principe :

- d'adduction d'eau d'une habitation simple
- des évacuations

##### Les objectifs seront atteints à travers les exercices suivants :

Au départ de consignes de travail (croquis, instructions...), en utilisant l'outillage adéquat, dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène, être capable de mettre en oeuvre ses habilités pratiques, ses savoir-faire pour :

- Entretien l'outillage courant
- Distinguer les principaux matériaux de constructions courants
- Pour les tubes acier :
  - découper
  - ébarber
  - fileter
  - garnir un filetage
  - assembler par accessoires
- Pour les tubes PVC :
  - mettre en œuvre
  - réaliser des emboîtements et des collerettes
  - souder à froid
- Changer un raccord flexible
- Dépanner :
  - un robinet à soupape
  - une chasse de WC
- Déboucher une conduite d'évacuation
- Réparer une fuite sur tuyauteries en plomb
- Utiliser les différents modes de fixation pour les supports de tuyauterie et les appareils sanitaires

## UNITE DE FORMATION : PRATIQUE ELEMENTAIRE DU SANITAIRE

### FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Face à une situation de problème, l'étudiant devra être capable, en exploitant les savoirs et les savoir-faire de la technologie, des techniques prévues au programme de l'U.F., de réaliser des travaux élémentaires en Sanitaire pour au moins deux activités choisies par le chargé de cours parmi les suivantes :

- La mise en œuvre des tuyaux acier et PVC
- Les dépannages simples des robinets à soupape, des chasses de WC, des tuyauteries en plomb et des conduites d'évacuation
- Le remplacement des raccords flexibles
- La réalisation de différents modes de fixation pour les supports de tuyauterie et les appareils sanitaires

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- Respect des règles de sécurité et d'hygiène
- Respect des consignes de travail
- Respect des règles d'étanchéité
- Rapidité d'exécution
- Fini et Présentation du travail.

UNITE DE FORMATION : PRATIQUE ELEMENTAIRE DU SANITAIRE

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant et/ou un expert.

L'expert aura, par son expérience professionnelle et personnelle, les compétences requises spécifiques du domaine de la Plomberie - Sanitaire.